

Croissance dans l'appauvrissement, le retour en force des inégalités

Jean-Marc Fontan

Numéro 29, 1997

La pauvreté en mutation

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1002671ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1002671ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie - Université du Québec à Montréal

ISSN

0831-1048 (imprimé)

1923-5771 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Fontan, J.-M. (1997). Croissance dans l'appauvrissement, le retour en force des inégalités. *Cahiers de recherche sociologique*, (29), 5–15.
<https://doi.org/10.7202/1002671ar>

Présentation: Croissance dans l'appauvrissement, le retour en force des inégalités

Jean-Marc FONTAN

Contrairement aux prévisions faites dans les années soixante, le prochain millénaire sera, peut-on penser, davantage celui du grand retour des inégalités sociales que celui de la civilisation des loisirs. En consacrant un numéro à la pauvreté, les *Cahiers de recherche sociologique* proposent une réactualisation de la réflexion sur une réalité de plus en plus présente dans notre société. Dans cette perspective, huit contributions ont été demandées à des chercheurs et à des intervenants sociaux. L'intention n'est pas tant de présenter des articles théoriques que d'offrir des portraits diversifiés sur cette question sociale.

Lorsqu'on aborde la question de la pauvreté, il convient de préciser comment nous définissons cette dernière. Par pauvreté, nous entendons autant un état affectant la situation économique, politique, culturelle, sociale d'un individu que la dégradation des ressources à la disposition d'une population. Ce faisant, nous allons au-delà du débat actuel sur la définition économique de la pauvreté. En effet, nous considérons la pauvreté comme un état découlant d'une diversité de privations. Celles-ci portent non seulement sur la capacité de consommer tel produit ou tel service, mais aussi sur la capacité de participer à la vie politique, sociale ou culturelle d'une communauté. Ce point de vue fait en sorte que le présent numéro cerne une réalité différente de celle que recouvre la notion d'exclusion sociale. En fait, si la pauvreté pose le problème de l'intégration sociale des individus, elle pose aussi le problème d'une perte relative de la capacité de citoyenneté pour de plus en plus de travailleurs déjà intégrés. Cette perte peut être associée à l'addition croissante de privations liées, entre autres choses, au plafonnement des revenus en provenance du travail salarié et à la diminution des services publics en matière de santé, de sécurité sociale et d'éducation. L'appauvrissement des personnes occupant un emploi, parce qu'il ne met pas au premier plan la question de l'exclusion, peut sembler être un problème social moins important que celui de la grande pauvreté ou de la pauvreté extrême. Pourtant, cet appauvrissement est un des indicateurs

par lesquels nous pouvons suivre les effets négatifs du processus de dualisation en cours dans les sociétés industrialisées.

La conception de ce numéro a exigé de faire certains choix. Nous avons décidé de nous en tenir à des réflexions portant sur les contextes nationaux québécois, canadien et étasunien. Nous avons aussi privilégié l'expression de deux ordres de discours, soit une perception de cette réalité «par le haut» et une lecture «par le bas¹». Les articles réunis ici présentent donc des analyses, sous divers angles, de la question de la pauvreté, sans sombrer dans le discours alarmiste. S'en dégageant des éléments d'information et de réflexion sur les enjeux réels et les mobilisations en cours ou à venir relativement à l'état actuel du phénomène de la pauvreté et aux processus d'appauvrissement.

La pauvreté, une réalité mondiale

Actuellement, l'humanité est confrontée à un paradoxe majeur, le quart de sa population vit un appauvrissement extrême alors que sa capacité de production de la richesse est parvenue à des sommets encore jamais atteints, comme l'indique son économie de vingt-cinq mille milliards de dollars. Le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) souligne, dans son rapport sur le développement humain de 1997², que nous disposons des ressources et du savoir-faire nécessaires à l'éradication de la pauvreté extrême. Cependant, malgré les avancées importantes réalisées au cours des cinquante dernières années, le rapport constate l'échec des politiques mises en œuvre à l'échelle nationale et internationale pour enrayer la grande pauvreté. Il y a là un défi planétaire à relever, font valoir les auteurs du rapport, semblable à celui qu'a représenté il y a plus d'un siècle l'élimination de l'esclavagisme. À cet égard, les engagements pris en 1995 par les représentants des 185 pays présents au Sommet mondial pour le développement social à Copenhague sont porteurs d'espoir. Toutefois, force est de constater que le contexte mondial actuel va à contresens des volontés exprimées.

En effet, depuis plus d'un siècle, on observe une tendance historique très nette au chapitre de la croissance économique mondiale. Celle-ci se fait à travers l'appauvrissement tant relatif qu'absolu d'une

¹ P. Fontaine, *Vue d'en haut/Vue d'en bas, proximité et distance en recherche sur la pauvreté*, dans P. Fontaine (dir.), *La connaissance des pauvres*, Louvain-la-Neuve, Éditions Travailler le Social, 1996, p. 133-158.

² R. Jolly (coordinateur), *Rapport mondial sur le développement humain 1997*, publié pour le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), Paris, Economica, 1997.

partie de plus en plus importante des populations. L'exploitation des ressources planétaires par la connaissance et la technique ne s'accomplit pas au profit d'un développement équilibré des territoires et des populations. Au contraire, la maîtrise des capacités de production de la richesse s'est établie dans un contexte spécifique de localisation du développement et de ségrégation de l'accès aux bienfaits de la croissance. Le paradigme de la modernité, en généralisant le statut ou l'état de citoyen, a entraîné la mise en place de mécanismes socioéconomiques de distanciation sociale inégalés dans l'histoire, créant ainsi un écart économique, politique et culturel de plus en plus grand entre les citoyens riches et les «citoyens pauvres».

Cela ne veut pas dire qu'il ne se crée pas de richesse dans les pays en voie de développement ni que ces derniers ne comptent pas de riches. Ces pays produisent de la richesse et des riches, mais dans un contexte de transformation des rapports sociaux dans lequel n'intervient aucun arrangement institutionnel qui serait propice au renouvellement des formes traditionnelles de solidarité. L'industrialisation des pays en voie de développement s'opère alors sans que les acteurs — tant de la sphère publique que de la société civile — puissent mettre en place les organisations et les réseaux sociaux nécessaires au renouvellement des formes de solidarité. Dans un tel cadre, le marché, en tant que construction sociale³, se déploie en vertu de l'hégémonisme des finalités économiques, renvoyant les finalités sociales à des responsabilités individuelles ou familiales.

La «turbulence» associée au processus actuel de mondialisation est certes source d'enrichissement privé. Pour l'illustrer, citons un extrait du document produit par le Jesuit Centre for Social Faith and Justice de Toronto:

[...] les 100 plus grandes sociétés commerciales du Canada ont accumulé collectivement des profits sans précédent au cours des dernières années — plus de 65 milliards de dollars en 1995 — alors qu'un million de Canadiens sont toujours sans emploi. Les chefs de direction de ces entreprises ont gagné en moyenne 2 654 116 \$ en 1995, soit près de 90 fois le salaire moyen au pays, qui était cette année-là de 29 835 \$⁴.

La mondialisation en cours est aussi source d'appauvrissement collectif et individuel. On observe au Canada et au Québec une stabilisation

³ M. Granovetter et R. Swerberg (dir.), *The Sociology of Economic Life*, Oxford, Westview Press, 1992.

⁴ Jesuit Centre for Social Faith and Justice, *L'économie triomphante à visage découvert*, Toronto et Montréal, 1996. Pour information, info@jesuitcr.ca à Toronto ou le centre Saint-Pierre, centresp@microtec.net à Montréal.

des gains de revenus en provenance du travail salarié, tandis que, parallèlement, l'État réduit son rôle de redistributeur de la richesse collective, laissant à la société civile et à la charité privée le soin de remplir une fonction «providence» presque entièrement assumée par l'État sous le régime keynésien.

Ces facteurs économique et politique exercent une pression considérable sur les mécanismes d'intégration sociale et sur la mobilité sociale de certaines catégories d'individus. À cet égard, les jeunes, dont les enfants⁵, les femmes chefs de famille monoparentale et, plus récemment, les travailleurs âgés⁶ subissent plus fortement que d'autres groupes sociaux le dysfonctionnement des mécanismes d'intégration socioéconomique et de protection sociale. Le fait d'appartenir aux espaces nationaux moteurs ne signifie plus, comme l'a laissé entendre l'ère fordiste, qu'un individu «apte au travail» et sa famille sont à l'abri de la pauvreté. Ces espaces dits développés comptent présentement cinq millions de personnes sans abri, trente-sept millions de personnes sans emploi et cent millions de personnes vivant en deçà du seuil de pauvreté monétaire⁷. De façon très évidente depuis le milieu des années quatre-vingt, les pays industrialisés se trouvent incapables de faire reculer la pauvreté⁸. À l'image de la situation qui existe à Montréal, la croissance économique dans les pays industrialisés s'accompagne d'une augmentation lente mais constante du nombre de personnes sans emploi⁹, engendrant une situation d'appauvrissement et de grande pauvreté. Sociologiquement parlant, ce phénomène donne lieu à des concepts du type «nouvelle pauvreté» et «nouveaux pauvres», un vocabulaire qui rend compte d'une réalité inquiétante. Bref, les pays industrialisés, après avoir relevé avec succès le défi de la lutte contre la pauvreté entre 1950 et 1980, connaissent depuis une recomposition des processus d'appauvrissement de leur population.

⁵ «Dans le pays le plus riche du monde, les États-Unis, un enfant meurt toutes les 35 minutes de causes liées à la pauvreté et presque un enfant de moins de 6 ans sur quatre grandit actuellement dans la pauvreté.» (Département de l'information de l'Organisation des Nations unies, DPI/1781/POV-96-00000, mai 1996, p. 3.)

⁶ X. Gaullier, «Les âges de la vie», dans P. Bourdelais et autres, *État-providence, arguments pour une réforme*, Paris, Gallimard, coll. «Le débat», 1996, section II, p. 75-167.

⁷ «Le seuil de pauvreté monétaire correspond à la moitié du revenu individuel médian disponible.» (R. Jolly, ouvr. cité, p. 2.)

⁸ L. Chauvel, «La toupie et le sapin... les inégalités dans les sociétés contemporaines», *Sciences humaines*, no 72, mai 1997, p. 20-25.

⁹ À l'exception des États-Unis qui voient leur taux de chômage diminuer au cours des dernières années.

Inégalités sociales et pauvreté

La situation de grande pauvreté des personnes sans travail et l'appauvrissement d'une partie de la population au travail dans les pays industrialisés nous interpellent puisqu'ils soulèvent, comme l'indiquent Rosanvallon et Fitoussi¹⁰, la question du renouvellement des mécanismes porteurs d'inégalités sociales. Alors que, historiquement, des personnes ayant la même origine sociale et la même éducation étaient affectées sensiblement de la même façon par les mécanismes porteurs d'inégalités sociales, cette situation n'est plus aussi évidente aujourd'hui.

Le statut social ne caractérise plus de façon monolithique les groupes sociaux, de sorte qu'on retrouve parmi les personnes marginalisées des groupes très hétérogènes. Autrement dit, à la différence de la situation qui régnait sous le fordisme, l'origine sociale des personnes marginalisées est beaucoup plus diversifiée aujourd'hui qu'elle ne l'était après la Seconde Guerre mondiale. Cette réalité, le concept d'exclusion en rend compte en ce qu'il permet de décrire des processus de marginalisation sociale et de déqualification économique, de mise à l'écart du marché primaire du travail, qui touchent sans distinction des personnes de différentes conditions sociales. Dès lors, la «machine inégalitaire» ne s'attaque plus aussi systématiquement aux mêmes groupes de personnes. Il s'ensuit deux phénomènes importants dans des pays tels les États-Unis, le Canada et le Québec. Le premier a trait à la réapparition de la grande pauvreté massive chez les personnes sans travail. Pour ces personnes, les différentes formes de transfert, comme la sécurité du revenu, et les ressources humaines à leur disposition sont insuffisantes pour empêcher la progression des processus d'exclusion et de marginalisation sociales et de déqualification économique. Le glissement dans ce type de pauvreté, s'il atteint principalement les personnes à faible capital ou statut social, culturel et économique, touche également des individus ou des groupes d'individus mieux nantis. Ce premier phénomène se traduit par l'isolement social et par une stigmatisation et une indifférence de plus en plus marquées de la société à l'égard de ces personnes.

Le deuxième phénomène consiste dans l'appauvrissement d'une partie de la population au travail. Malgré le fait qu'ils sont salariés, beaucoup de travailleurs ont vu, au fil des ans, leur capacité de consommer diminuer, parce que leurs revenus sont insuffisants pour compenser la hausse du coût de la vie. Il en résulte un resserrement du budget individuel ou familial autour de dépenses fondamentales telles que le logement, l'alimentation et le transport. Un sondage récent

¹⁰ P. Rosanvallon et J.-P. Fitoussi, *Le nouvel âge des inégalités*, Paris, Seuil, 1996.

réalisé pour le journal *La Presse* rend compte de cette réalité: «Quatre Québécois sur dix [indiquent que] les fins de mois sont plus difficiles qu'il y a cinq ans, [alors qu']un Québécois sur quatre jouit d'un revenu supérieur à il y a cinq ans¹¹.»

La «machine inégalitaire» appelle une mise en œuvre de nouvelles formes de solidarité. Au Québec, la création du Chantier de l'économie sociale et du Fonds de la pauvreté témoigne de tentatives pour lancer des expériences de création d'emplois dans un nouveau secteur d'intervention, pour le Chantier, ou au profit des populations démunies, pour le Fonds. Or ces tentatives ne peuvent à elles seules régler le problème. Elles doivent être appuyées par d'autres initiatives, dont celles découlant des travaux liés à la tenue, en octobre 1996, du Sommet sur l'économie et l'emploi et, actuellement, au suivi de ce dernier. Mais pour être efficaces, toutes ces initiatives doivent veiller à articuler les objectifs sociaux aux objectifs économiques¹². Il est difficile d'imaginer comment les «réformes» politiques en cours — notamment celle visant l'aide sociale, et les coupes sombres dans le personnel de la fonction publique et des entreprises privées, telles les institutions financières — pourraient contribuer à autre chose que l'accentuation du processus d'appauvrissement.

La «machine inégalitaire» ne peut être stoppée que par une recomposition des formes de mobilisation. Il n'y a guère d'espoir que la situation change sans ces dernières, c'est-à-dire sans une prise de conscience du fait que la pauvreté s'inscrit dans des processus structurels de dualisation de la société, sans une prise de parole affirmant le rôle incontournable de la société civile et le rôle central de l'État et sans une responsabilisation du marché pour assurer une meilleure distribution des pouvoirs de contrôle sur les mécanismes de production et une redistribution plus équitable de la richesse et du pouvoir politique. Il importe donc de renouveler, sur la base d'une éthique post-keynésienne¹³, notre compréhension des causes de la pauvreté et des actions à entreprendre pour l'éradiquer.

¹¹ M. Girard, «42 % des Québécois se sont appauvris», *La Presse*, 9 septembre 1997, p. C3.

¹² Le Conseil de la santé et du bien-être, qui a organisé des forums régionaux en 1997 et qui tiendra un forum national en janvier 1998, lance d'ailleurs une invitation pour une réflexion qui porterait sur une vision d'ensemble du développement social. À ce sujet, voir *La participation comme stratégie de renouvellement du développement social*, Québec, Conseil de la santé et du bien-être, avril 1997.

¹³ Ce renouvellement ne signifie pas une demande pour une moindre intervention de l'État, mais pour une intervention différente. C'est du moins ce que préconise la Coalition pour la survie des programmes sociaux par la réflexion que l'organisation a faite sur l'implantation d'un budget alternatif pour le Québec. Voir *Vers la pauvreté zéro*,

La connaissance des pauvres et la pauvreté de la connaissance

L'institutionnalisation de la dualisation sociale ne produit pas seulement un écart culturel¹⁴ grandissant entre les riches et les pauvres. Elle produit aussi un discours culpabilisant où le pauvre, l'assisté social, le bénéficiaire est montré comme un individu responsable de son malheur. Ce dernier, selon ce discours, érige la pauvreté en système, conférant à cet univers une culture propre qualifiée de culture de la dépendance¹⁵. Cette prise de parole accusatrice par laquelle sont légitimées des actions porteuses de formes d'aliénation propres à l'Ancien Régime découle d'une méconnaissance et de l'incompréhension des mécanismes conduisant à l'appauvrissement. Selon cette optique idéologique, le pauvre qui refuse de travailler ne remplit pas le contrat civil le liant aux autres. De ce fait, il devient possible de lui retirer ses droits de citoyen. Dès lors, la citoyenneté relève de l'appartenance au monde des «inclus», des «nantis», évoluant au sein de l'État-nation. Évidemment, on ne délivre pas de carte de citoyenneté de deuxième ou de troisième classe; simplement, on retire ou on ne prend pas en considération les acquis obtenus sous le keynésianisme.

La connaissance que les pauvres ont de la vie donne de fait lieu dans ce contexte, de par le rejet dont elle est l'objet, à une pauvreté de la connaissance de la réalité. Les préjugés à l'égard des pauvres et le fait de ne pas remettre en question les intérêts des non-pauvres, et même de les servir en augmentant leurs revenus par une baisse des taux d'imposition et en réduisant les interventions de l'État-providence, légitiment la production d'une image déformée de la pauvreté. D'où l'importance de donner la parole aux personnes pauvres ou aux intervenants travaillant auprès d'elles. C'est une des raisons pour laquelle nous avons, dans ce numéro des *Cahiers de recherche sociologique*, pensé qu'il était nécessaire de faire cohabiter les discours issus de la pratique et de la théorie.

La pauvreté en mutation

La première contribution prend la forme d'un manifeste. Pierre Prud'homme, dans «Insolences d'un prestataire», se met dans la peau d'une personne prestataire de l'aide sociale. Il fait état de la colère qu'il a pu observer chez nombre de prestataires face au mépris et au

le budget alternatif pour le Québec, 1997-1998, Montréal, Coalition pour la survie des programmes sociaux, 1997.

¹⁴ Au sens anthropologique du terme.

¹⁵ W. A. Kelso, *Poverty and the Underclass, Changing Perceptions of the Poor in America*, New York, New York University Press, 1994.

cynisme de la société des biens nantis à l'égard des pauvres. En s'attaquant au slogan «partage des richesses» et au projet d'instaurer un revenu minimum garanti, il affirme l'importance de réaliser un vrai partage, le «partage de la production des richesses», donc de l'emploi. Le droit au travail, au travail décent, est la solution des problèmes actuels d'appauvrissement et de grande pauvreté. C'est au nom de ce droit que de nouvelles mobilisations prennent place. Des mobilisations comme celle qui eut lieu en automne 1995 au Chic Resto-Pop. Ce droit au travail demande certes que des efforts soient faits pour permettre aux personnes sans emploi d'acquérir les compétences nécessaires à leur insertion sur le marché du travail. L'auteur demande aussi que des emplois variés — requérant beaucoup, moyennement et peu de qualifications — soient disponibles et en nombre suffisant pour donner tout son sens à la réforme actuelle de l'aide sociale.

Philippe Hamel et Monique Morval reprennent un des thèmes abordés par Pierre Prud'homme, celui de l'importance de mieux connaître les pauvres et de prendre en considération leur expertise et leurs connaissances. Les auteurs présentent l'organisme ATD Quart Monde, dont ils retracent brièvement l'histoire, sa philosophie et l'approche qu'adopte cette organisation qui intervient auprès des personnes en situation de grande pauvreté. Pour les auteurs, le silence des pauvres ne tient pas au fait que les pauvres n'ont rien à dire, mais plutôt au fait qu'on ne les écoute pas. En réalité, disent les auteurs, les pauvres ont beaucoup à dire lorsque la parole leur est donnée, comme ce fut le cas à l'occasion d'un colloque tenu à Longueuil en 1996. Fait important à noter, la connaissance des pauvres demande que soit organisé de façon différente l'accès à la connaissance de *toute* la réalité. Les auteurs expliquent cette approche et invitent la communauté des chercheurs à s'en inspirer.

Jennifer Beeman, Jean Panet-Raymond, Sonia Racine, Johanne Rheault et Joël Rouffignat sont membres d'une équipe de recherche qui a réalisé une étude et des séances de formation pour la Fédération des Moissons du Québec. L'expérience a permis à l'équipe d'observer des pratiques de microsolidarité. L'équipe nous présente ici son travail, ce qui nous permet de mieux comprendre le contexte de l'aide alimentaire au Québec et la population à qui elle est destinée, et une réflexion critique sur l'espace de microsolidarité décrit. Pour terminer, les auteurs soulèvent un questionnement ayant trait à la nature même de cet espace. Comment évaluer une pratique, demandent-ils, dont le but ultime semble être d'apprendre aux personnes démunies et marginalisées à mieux gérer leur pauvreté, sans pour autant changer leur situation économique? Sans conclure par la négative quant à la pertinence de ces pratiques, le groupe de chercheurs invite les organisations étudiées à

mettre de l'avant des modalités d'intervention axées sur l'exercice d'une citoyenneté pleine et entière.

L'article de William A. Ninacs, «Le service social et l'appauvrissement: vers une action axée sur le contrôle des ressources», aborde la question de la prise en charge par les acteurs démunis des mécanismes pouvant leur permettre de sortir du ghetto de la pauvreté. L'auteur présente un des concepts-clés de la littérature canadienne-anglaise, le concept d'*empowerment*, comme une notion et un outil d'intervention que les travailleurs sociaux gagneraient à mieux utiliser. Il définit les trois dimensions du concept d'*empowerment* et situe ce dernier à l'intérieur d'une stratégie d'intervention précise, le développement économique communautaire. L'article veut sensibiliser les intervenants sociaux au nécessaire renouvellement de leur approche auprès des personnes démunies. Les intervenants, dit l'auteur, ne doivent pas privilégier uniquement une intervention orientée vers l'augmentation des ressources offertes à ces personnes, mais aussi une intervention les habilitant à mieux contrôler leur environnement social, économique, politique et culturel.

Éric Pineault, dans «Le retour de la charité, la solidarité saisie par la main invisible», nous livre les résultats remaniés d'une étude réalisée pour le compte de l'ACEF du sud-ouest de Montréal et propose une réflexion sur les transformations en cours relativement à la pratique de la charité. Situant son analyse dans le paradigme de la postmodernité, l'auteur montre comment la charité moderne, par l'intermédiaire de la mise en place de fondations, a perdu le sens éthique et politique qui lui était propre au XIX^e siècle. La charité aurait élargi sa raison d'être pour inclure le soutien d'activités non solvables (financement de CLSC, d'universités, etc.). La charité devient une pratique communicationnelle de financement pour assurer l'entrée des fonds nécessaires à la réalisation de certaines activités qui ne sont plus financées par l'État. Il en résulte la création d'un marché du don élargi. Pour étayer son propos, l'auteur développe une argumentation reposant sur des données historiques et contemporaines.

Pierre-André Tremblay et Juan-Luis Klein traitent pour leur part la question de l'appauvrissement sous un angle spatial. La dévitalisation des régions périphériques et de certains espaces locaux métropolitains (certains quartiers) est un des processus conduisant, selon les auteurs, à l'appauvrissement de la population. S'appuyant sur des exemples de mobilisation, les auteurs montrent comment des populations créent de nouveaux répertoires d'actions pour inverser des processus de dévitalisation et encourager des interventions favorables à la reprise des activités économiques dans leur territoire. Pour conclure, les auteurs soulignent l'importance de recréer des liens sociaux et insistent sur la

relation entre la «densification» des liens sociaux et l'enrichissement collectif. Le territoire est alors perçu en tant que capital à la disposition d'une population qui veut prendre en main son développement. Ce capital peut certes être mis en valeur par des actions individuelles, du type action entrepreneuriale, mais aussi par des actions collectives, du type mouvement social. À une époque où le concept de mouvement social perd de son attrait, la lecture que proposent les auteurs invite à une redéfinition de la place occupée par les mouvements sociaux dans le paradigme du changement social.

Dans «Les sources de la pauvreté, les moyens de la combattre», Paul Leduc Browne brosse un portrait saisissant de la pauvreté. Après une courte présentation d'une série d'indicateurs économiques démontrant l'évolution à la hausse de l'appauvrissement, l'auteur relève et analyse les trois principales causes de cet appauvrissement de la population canadienne. Il présente ensuite les travaux du Centre canadien des politiques alternatives qui, chaque année, élabore un budget alternatif à la lumière duquel sont dégagées des interventions macroéconomiques susceptibles de contrecarrer les effets négatifs sur l'emploi de l'application d'un modèle économique néolibéral. *L'alternative budgétaire* proposée par le Centre n'est pas qu'un exercice de comptabilité sociale; il s'agit aussi d'un outil de mobilisation puisque sont mis à contribution des citoyens invités à participer à des forums. L'élaboration d'un budget alternatif résulte d'un effort concret en vue d'impliquer des citoyens, par le biais des mouvements syndical et communautaire, dans la prise de décision concernant les grandes politiques gouvernementales. Elle s'inscrit dans la foulée de l'implantation de nouveaux répertoires d'actions en matière de gestion des mécanismes de régulation de la société canadienne.

Pour finir, Pierre-Joseph Ulysse et de Frédéric Lesemann se penchent sur la récente réforme du programme d'aide sociale aux États-Unis. Les auteurs commentent la nature très conservatrice de la réforme et dégagent certaines des conséquences liées à l'application d'une telle politique sociale. L'intérêt de l'article est double. D'une part, le portrait est important puisqu'il dévoile une réalité qui fait coïncider l'incidence d'une idéologie conservatrice sur la définition de politiques sociales et la conséquence de ces dernières au chapitre de la perte de citoyenneté réelle. D'autre part, les auteurs dressent le tableau d'une mouvance qui peut, si les conditions se maintiennent, gagner l'ensemble des pays industrialisés. Leur analyse nous invite donc à suivre de près les évolutions en cours dans l'espace canadien et québécois afin d'attirer l'attention des acteurs sociaux sur les implications à long terme de la dérive qui affecte les différents systèmes de soutien social. Dans le cas où la façon de faire étasunienne gagnerait l'ensemble des pays industrialisés, nous serions contraints de constater

que les «trente glorieuses» et le keynésianisme furent un intermède heureux, mais une chose du passé.

Tout phénomène social d'importance donne lieu à des scénarios et à des hypothèses plus ou moins optimistes quant au devenir des sociétés humaines. Ce numéro présente une certaine lecture de la mouvance actuelle. À sa façon, il plaide pour un renouvellement des termes du débat.

Jean-Marc FONTAN
Département de sociologie
Université du Québec à Montréal